

# Musique et numérique

Jumelage école - stereolux : Bottière - Lamoricière - J Tati - L Aubrac

L'année dernière stereolux a programmé une tournée dans les écoles qui a permis aux équipes éducatives d'accueillir des spectacles dans leurs murs. Stereolux a envie de poursuivre cette belle dynamique en prolongeant le lien avec ces écoles !

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques. Les 2 équipes, éducative et culturelle, s'engagent à construire une programmation d'actions avec une progression pluriannuelle au bénéfice des enfants, des personnels et des familles.

## MODALITÉS

Niveaux : **TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 CLIS**

Tarifification : **variable**

Durée globale du projet : **année 1**

Période ou date : **d'octobre à juin**

Nombre de classe : **10**

Critères spécifiques : **jumelage destiné exclusivement aux écoles**

**Lamoricière (PS à la GS), Bottière (PS au CM2), Jacques Tati (CE2 au CM2) et Lucie Aubrac (CE2 au CM2)**

## PROPOSÉ PAR

**Stereolux**

**Mélanie Legrand**

Tel. : **06 22 03 72 66**

**Responsable Action Culturelle**

Email:

**mélanie.legrand@stereolux.org**

## DES PRINCIPES + 2 PARTENAIRES = 1 PROGRAMMATION

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée, entre une école et une structure culturelle.

Sur 2 à 3 années, le jumelage :

- permet de dépasser la juxtaposition d'actions pour aboutir progressivement à une programmation collective et qualitative,
- favorise le partage de connaissances et de pratiques, l'engagement des équipes et l'implication des enfants,

Il se concrétise par un programme d'actions entre l'école et la structure concernant à minima le temps scolaire.

- Sur la base des ressources proposées par la structure, une programmation par classe ou niveau de classes en cohérence avec le projet d'école est conçue prenant en compte une évolution pour l'année 2.
- Selon les moyens dédiés, le jumelage pourra concerner également les enfants sur le temps périscolaire, le personnel éducatif et les familles.
- Testé avec des structures et écoles volontaires en 2022-2023, le jumelage se conclura en année 1 par une réunion bilan. Les équipes devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.

### LA STRUCTURE CULTURELLE

Pour être éligible, la structure doit programmer des activités ou spectacles pour lesquels elle priorisera une ou plusieurs écoles.

Elle doit pouvoir assurer la coordination et la mise en œuvre du projet.

### L'ÉCOLE

La candidature d'une école doit porter sur l'engagement de plusieurs enseignants et présenter un argumentaire précisant l'objectif pour l'école, pour les classes ou par niveau.

En année 1 du jumelage, les classes ne peuvent pas être que des CM2. L'école peut candidater à plusieurs jumelages, néanmoins 1 seul sera accordé.

## Besoins spécifiques

Calendrier :

- juillet 22 : attribution des partenariats « approfondir » et « jumelage ».
- septembre-octobre 22 : réunion de travail entre la structure culturelle et l'école partenaire pour établir un programme d'actions par classe.
- octobre 22-juin 23 : année 1 du jumelage
- mai 23 : réunion bilan : les équipes éducatives et culturelles devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.
- juin 23 : les écoles confirment leur souhait en candidatant au « jumelage » pour l'année 2.

## RÉUNION DE PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANTS



### Quand

octobre 2022



### Durée

3h



### Où?

à stereolux



### Avec

Mélanie Legrand, Directrice de l'action culturelle

Sur la base des ressources proposées par la structure et selon les actions et les moyens à répartir entre les classes, une programmation par classe se construit en complète concertation : définir ensemble les actions de l'année, découvrir les spectacles à venir, remettre les dossiers pédagogiques.

## FREQUENTER



### Quand

---

toute la saison

Pour chaque classes retenue

- 2 à 3 spectacles et ciné-concert dans la saison
- découverte de stereolux : visite du lieu
- venir visiter les expositions

## PRATIQUER

Pour chaque classe retenue :

- atelier de création sonore et/ou visuelle (entre 5h et 10h par classe)

## S'APPROPRIER

- Des rencontres avec des artistes, des professionnels de stereolux, des interviews d'artistes.
- Écrire des articles sur ces rencontres pour les mettre en ligne.
- Faire des dessins pour illustrer le moment vécu.

## INVITATION DES FAMILLES



### Où?

---

à stereolux

Plusieurs rendez-vous dans l'année : visite de stereolux, venir au spectacle...

## STEREOLUX

Stereolux est un projet culturel et artistique nantais orienté vers les musiques actuelles et les arts numériques. Porté par l'association Songo, il a ouvert en 2011. Lieu de diffusion proposant concerts, spectacles, expositions, performances ou conférences mais aussi de création - recherche et expérimentation artistique, workshops et ateliers - Stereolux rassemble près de 180 000 spectateur-rices tout au long de la saison. Organisé par l'association depuis 2002, le festival Scopitone est un rendez-vous de dimension internationale dédié aux cultures électroniques et aux arts numériques.